

#CHARTRE VIRYVERYSPORT

Cette charte s'intègre à une démarche participative portée par la ville de Viry-Chatillon, et qui a pour objectif, depuis mai 2017, de favoriser l'accès au sport à tous les Castelvirois.

Cette démarche a abouti en septembre 2018 à la mise en œuvre d'un certain nombre d'expérimentations sur la commune, notamment : l'ouverture d'équipements pour faciliter les pratiques sportives libres, la possibilité de faire appel à un référent sportif municipal ou de proposer une séance de sport en plein air, la création d'un pass #ViryVerySport ou encore d'un dispositif de soutien à la réalisation d'espaces sportifs partagés.

Les signataires de cette charte s'engagent à respecter les règles listées ci-dessous afin de garantir le bon déroulement de ces expérimentations.

Au-delà de la phase expérimentale, cette charte sera mise à jour annuellement, en collaboration avec l'ensemble des Castelvirois volontaires, dans le but de devenir, à terme, le document de référence qui régira les bonnes pratiques pour faire du sport un élément de cohésion sociale et de valorisation de notre territoire.

Moi, Castelvirois,

En signant cette charte,

Je reconnais que l'accès au sport est un droit pour tous les Castelvirois, sans aucune distinction ;

Je m'engage à

- faire en sorte que le sport continue à se développer à Viry-Chatillon ;
- respecter et à faire respecter les équipements sportifs qui sont mis à ma disposition, notamment dans le cadre de l'expérimentation des pratiques sportives libres ;
- faire remonter aux services de la ville toute dégradation ou vétusté observée sur les équipements sportifs pour permettre leur réparation rapide ;
- faire connaître aux Castelvirois les dispositifs mis en place par la Ville pour favoriser la pratique du sport ;
- participer, au moins une fois dans l'année, à l'un des cercles de réflexion mis en place par la Ville pour l'optimisation continue de nos équipements sportifs et la mise à jour régulière de la présente charte.

Je me retrouve dans les valeurs portées par la Ville dans le cadre de sa politique sportive, à savoir, la solidarité, la bienveillance et l'esprit collectif !

La charte signée est à renvoyer ou à déposer à l'hôtel de ville, en mairies de quartier ou à la Direction des sports, pour l'obtention de votre pass. Celui-ci vous donnera accès à trois essais sportifs gratuits, dans l'une des structures signataires de la charte #ViryVerySport.

Fait à Viry-Chatillon,

Le

Renseignements : Direction des sports - 01 69 12 30 22
ou sur www.viry-chatillon.fr  Viry-Chatillon Officiel

